



# VOTRE RETRAITE, LEUR MÉTIER



**ASSISTANCE RETRAITE**  
Conseil en droits et stratégie de retraite

- ◆ Reconstitution de carrière
- ◆ Etablissement de Bilan Retraite
- ◆ Démarches d'obtention de retraite

[www.novelvy.com/expats](http://www.novelvy.com/expats)

#### SIÈGE SOCIAL

20, rue Gambetta  
92000 Nanterre  
Tél. : +33 1 41 37 98 20  
[contact@novelvy.com](mailto:contact@novelvy.com)

#### DÉLÉGUÉ ASIE PACIFIQUE

Dr Jean Boussard  
PO Box 502 Byron Bay  
NSW 2481 Australia  
Tél. : + 61 0458 24 51 23  
[dallboussard@gmail.com](mailto:dallboussard@gmail.com)



Bruno Renardier

**Retraite à 70 ans, emploi des seniors, les français expatriés suivent avec intérêt et parfois inquiétude les débats qui fleurissent en métropole sur le système des retraites.**

**Assistance Retraite Novelvy connaît bien ce système et les questions habituelles des expatriés : depuis 1986, cette société les conseille et parfois les remplace dans leurs démarches d'obtention de retraite. Nous avons rencontré son directeur : Bruno Renardier.**

#### Les retraites en France : sujet compliqué ou pas ?

**Bruno Renardier :** Ces dernières années, les caisses de retraite complémentaire et l'Assurance Vieillesse ont fait de réels progrès en matières de communication d'une part et d'information collective et individuelle des assurés d'autre part. Néanmoins, même si l'organisation du système de retraite français devient progressivement plus transparente, la multiplicité des régimes et des règles appliqués contribuent à cette impression d'opacité.

Pour un expatrié, l'accès à l'information est certainement plus difficile, il peut avoir perdu le contact avec ses caisses de retraite, il ne connaît certainement pas tous les impacts du dernier projet de loi de financement de la sécurité sociale, il comprend mal les conséquences des accords de sécurité sociale internationaux. Pour obtenir sa retraite et optimiser le montant qu'il percevra pendant la vingtaine d'années qui suivra, il lui faudra pourtant agir.

#### Comment est née l'idée d'Assistance Retraite ?

**B. R. :** Mon père, le fondateur d'Assistance Retraite, a eu une carrière un peu compliquée. En 1986, après avoir... durement... travaillé pour reconstituer sa propre carrière, il s'est attaqué au sujet de celles de ses amis et collègues. De fil en aiguille, Assistance Retraite est née et s'est développée autour de son unique activité qui consiste à offrir des services soit

d'évaluation, soit d'obtention, en matière de droits de retraite aux particuliers et aux DRH des entreprises.

Installée à Nanterre, la société emploie aujourd'hui une douzaine de collaborateurs. Nous sommes rémunérés uniquement au travers de nos honoraires et sommes indépendants de tout organisme financier ou d'assurance.

#### Quels services apportez-vous ?

**B. R. :** Nous fournissons à nos clients des informations précises et fiables sur leur situation, à partir desquelles ils vont pouvoir prendre les décisions qui leur appartiennent (âge auquel ils décident de faire valoir leurs droits, rachat éventuel de trimestres) et anticiper leurs revenus de retraite.

Munis d'une procuration, nous reconstituons les droits acquis au cours des carrières en obtenant des organismes concernés les divers états, en les vérifiant, et en faisant procéder le cas échéant aux corrections nécessaires.

Nous prenons aussi en charge les opérations de liquidation de droits de retraite de ceux qui ont décidé de les faire valoir.

Nous sommes pour nos clients le "guichet unique", l'interlocuteur qui gère toutes les interfaces avec les autres acteurs.

D'une manière générale, nous apportons à nos clients confort et sécurité. Confort, en se substituant

à eux et en prenant en charge tous les aspects administratifs liés à leurs droits de retraite. Sécurité, parce qu'ils confient leur dossier à des experts qui leur assurent de bénéficier de tous leurs droits acquis.

#### Qui sont vos clients ?

**B. R. :** Le profil de nos clients reflète un peu l'histoire de notre société. Les premiers clients de mon père lui ressemblaient : cadres supérieurs ayant eu des carrières multiples (chefs d'entreprises, mandataires sociaux, professions libérales,...). Nombre d'entre eux comptabilisaient des périodes d'activités dans différents pays étrangers.

Cela nous a donné le goût et l'expérience des choses compliquées en matière de retraite et nous a permis d'acquérir une très bonne connaissance de l'ensemble des règles.

Par la suite, ces anciens clients ont recommandé nos services. Nous travaillons aussi pour des DRH de grandes sociétés qui font bénéficier leurs salariés de nos prestations. Après avoir traité environ 5000 dossiers, nous avons adopté le slogan VOTRE RETRAITE, NOTRE MÉTIER.

#### Pourquoi ce service est-il particulièrement apprécié par les expatriés ?

**B. R. :** Nos clients expatriés sont fortement impliqués dans leur activité professionnelle. Ils n'ont que peu ou pas de temps à



## LES QUESTIONS QUE SE POSENT FREQUEMMENT LES EXPATRIES

- ◆ Aurais-je droit à une retraite en France ?
- ◆ Sur quels critères choisir ma date pour faire valoir mes droits ?
- ◆ Mes années à l'étranger rentreront-elles dans le calcul de mes retraites françaises ?
- ◆ Ai-je intérêt à racheter des trimestres pour années d'études, pour années à l'étranger ?
- ◆ Comment m'occuper à distance de mes droits de retraite ?
- ◆ Puis-je toucher ma retraite à l'étranger ?

consacrer à des démarches auprès d'institutions dont ils ne connaissent le plus souvent pas les règles. Notre capacité à prendre en charge, à distance, l'intégralité de leur dossier leur apporte CONFORT et surtout SECURITE, tout en éliminant les contraintes de l'éloignement vécues par tout expatrié.

#### Avez-vous l'habitude de travailler avec les expatriés ?

**B. R. :** Nous avons travaillé pour des clients résidant dans plus de trente pays. Certains rentrent en contact avec nous lorsqu'ils sont de passage à Paris, d'autres ne communiqueront avec nous qu'à distance.

#### Etes-vous présents à l'étranger ?

**B. R. :** Nous avons un délégué, qui nous a d'ailleurs connu en devenant notre client, pour la région Asie Pacifique. A terme, il est possible que nous soyons localement représentés dans d'autres régions du monde.

Nous projetons aussi d'organiser à l'étranger, conjointement avec des représentations de l'UFE, des présentations sur le thème de la retraite à l'usage des expatriés.

#### Quels sont les changements attendus en 2009 ?

**B. R. :** Le gouvernement a le souci de favoriser l'emploi des seniors. Un certain nombre de changements vont aller dans ce sens, comme la libéralisation des conditions de cumul emploi-retraite. L'allongement progressif de la durée de carrière nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein va être confirmé. Les conditions de rachat de trimestres pourraient être modifiées.

#### Serez-vous présent à l'Assemblée générale de l'UFE de février ?

**B. R. :** Oui, cela sera l'occasion d'informer les délégués et de répondre à leurs questions sur les services que nous offrons. Nous pourrions étudier ensemble la possibilité de faire des présentations dans différents pays sur les règles du système de retraite français. ■